

CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL U12-U11-U10-U9-U8
REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Mercredi 25 mai 2022 – 9 trous – golf de Claux-Amic

Le règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueur(se)s licencié(e)s dans le département des Alpes-Maritimes dans les catégories U12 (nés en 2010 et après)

Le comité peut ouvrir cette épreuve à d'autres catégories s'il le souhaite.

Drapeau minimum recommandés selon les catégories :

U12=blanc ; U11=jaune ; U10 = bleu ; U9= rouge ; U8 = vert ;

Repères recommandés (au choix de l'organisateur)

Garçons : Rouge

Filles : Violet

Possibilité de délivrer un titre par catégorie ou en regroupant des catégories

Index limite :

Pas de limite d'index

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pendant le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs devront se tenir à une distance raisonnable des joueuses et ne pas donner de conseils ;

Utilisation des appareils de mesure non autorisée

FORME DE JEU

Strokeford (score maximum – 9 max et on marque 10) ou strokeplay sur 9 trous ou 18 trous

ENGAGEMENTS

Chaque joueur devra s'inscrire en remplissant le formulaire de la compétition sur www.cdgolf06.com avant le vendredi 20 mai au soir et régler les droits d'inscription de 20 euros le jour de la compétition

ARBITRES

Arbitre - Directeur du Tournoi : à définir

Arbitre : à définir